CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-6/02

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

42148866

Acte Certifié exécutoire

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Rapporteur: DEY Jean

Envoi Préfecture : 01/07/2011 Réception Préfet : 01/07/2011 Publication RAAD : 01/07/2011

OBJET : Fermeture exceptionnelle du musée départemental des Pays de Seine-et-Marne pour travaux du

1er août 2011 au 16 septembre 2011.

Le musée départemental des Pays de Seine-et-Marne sera exceptionnellement fermé pour travaux interdisant son accès au public (SSI et peinture) du 1er août 2011 au 16 septembre 2011. Le Département autorise cette fermeture exceptionnelle pour des raisons de sécurité et d'usage des lieux.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la demande du musée départemental des Pays de Seine-et-Marne,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

De fermer exceptionnellement le musée départemental des Pays de Seine-et-Marne pour travaux du 1^{er} août 2011 au 16 septembre 2011 inclus.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

() incul Em)

Vincent ÉBLÉ